

De: "Caroline Janvier" <Caroline.Janvier@assemblee-nationale.fr>

À: "SNUipp - FSU 45" <snu45@snuipp.fr>

Envoyé: Vendredi 22 Juin 2018 12:31:23

Objet: RE: direction d'école et accompagnants d'élèves en situation de handicap

Madame, Messieurs,

J'ai lu avec attention votre lettre concernant les conditions de travail des personnels de direction des écoles et les accompagnants pour les élèves en situation de handicap.

J'entends tout à fait vos arguments concernant le statut des AESH. Pour rappeler les l'un des principaux objectifs du plan annoncé est la « professionnalisation » des accompagnants, pour favoriser leur recrutement.

Aujourd'hui, deux statuts existent pour les accompagnants : le statut d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) et celui d'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH). Les premiers ont des contrats aidés, précaires, quand les seconds sont sous contrat pérenne avec l'Education nationale.

« Il manquera toujours des AVS tant que l'on sera sur un système précaire avec des contrats aidés » a pointé Sophie Cluzel. L'idée est de « basculer sur [...] des contrats beaucoup plus pérennes parce que ce sont des contrats Education nationale ».

Plusieurs annonces ont été faites en ce sens :

la création de 11 200 postes d'AESH au budget 2018 (4 800 de plus que l'engagement de la conférence nationale du handicap de 2016) ;

un accès facilité au statut AESH pour les emplois aidés d'ici à 2019, avec des conditions de recrutement assouplies, ouvertes à d'autres compétences ;

une convention entre le ministère de l'Éducation nationale et Pôle emploi sur les zones et périodes de recrutement en tension dès 2018.

L'enjeu est aussi celui de la formation des enseignants à la compréhension du handicap.

De plus, concernant le statut de directeur d'école, une mission flash a été octroyée à Cécile Rilhac qui en sera la rapporteuse. Elle rendra ses travaux devant la commission des affaires Culturelles et de l'éducation d'ici fin juillet.

Bien cordialement,

Caroline JANVIER

Députée du Loiret